

MAÎTRISE DES DÉPLACEMENTS HOSPITALIERS

OBJECTIF

- Diminuer les impacts environnementaux en optimisant les transports :
- des personnels sur le trajet domicile-travail
 - des personnels sur les trajets inter-site
 - des activités logistiques hospitalières
 - des patients sur les trajets domicile/ établissements de santé –CHU Toulouse.

Document Source

Feuille de route 2018 - Action 35 (liée à l'action B3 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Plans mobilité employeurs)

Public concerné

Le personnel; les patients et les fournisseurs du CHU de Toulouse

Pilote(s) de l'action



Direction Equipement, Hôtellerie,
Logistique

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Constitué de plusieurs sites répartis au nord et au sud de la ville, le CHU de Toulouse est le premier employeur de la région, accomplissant ses missions de soins, de prévention, d'enseignement et de recherche avec le concours de 3 000 médecins et 12 000 personnels hospitaliers (soit plus de 15 000 personnes au service de la santé). Il prend en charge plus de 270 000 patients en hospitalisation et 800 000 patients en consultation chaque année. Le CHU engage une action visant à optimiser les transports

1- Transport des personnels sur le trajet domicile-travail

Les sites hospitaliers sont accessibles en transport en commun, et notamment le principal site de Purpan avec un arrêt du Tramway au coeur de l'activité hospitalière. Le projet de téléphérique toulousain permettra aussi une accessibilité en transport en commun pour les sites de Rangueil, Larrey et Oncopole.

Un programme de pistes cyclables et de parking vélo est aussi encouragé sur les sites hospitaliers.

Enfin, à partir d'avril 2018, une plate-forme de covoiturage permettra de mettre en relation les professionnels de Purpan. Ce dispositif sera étendu à partir de 2019 sur les autres sites hospitaliers.

2- Transport des personnels sur les trajets inter-site

Afin de mutualiser les déplacements des professionnels, un logiciel de réservation en ligne de véhicules est disponible depuis 2014. Il permet de visualiser les déplacements déjà prévus sur les sites. Cela a permis de réduire de 30% le nombre de véhicules utilisés pour ce type de déplacement. De plus, des navettes existent entre les différents sites et seront développées à partir de juin 2018 entre l'Hôtel Dieu et Purpan. Enfin, le renouvellement régulier des véhicules permet de diminuer l'empreinte carbone de ces transports.



3- Activités logistiques hospitalières

L'organisation des activités logistiques hospitalières a été complètement revue lors des grandes opérations patrimoniales de 2014 (ouverture des bâtiments de Pierre Paul Riquet, Institut Universitaire du Cancer, Psychiatrie, Urgences Réanimation Médecine)

Partenaires associés

- Plate-forme Covoiturage COOVIA
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)






afin d'optimiser l'ensemble des tournées transport, en augmentant le taux de remplissage des camions. Le regroupement des activités sera l'occasion d'adapter les tournées transport et de diminuer l'empreinte carbone. Des formations à l'éco-conduite ont débuté en 2017 pour les chauffeurs du CHU.

4- Transport des patients sur les trajets domicile/ établissements de santé – CHU Toulouse

L'organisation du parcours patient est une préoccupation majeure du CHU de Toulouse. Ce sera un axe fort du projet d'Etablissement, en cours d'élaboration. Dans ce cadre, il est recherché la pertinence des parcours de soins, le développement de la télémédecine, la fluidité des parcours avec le développement de salons de sortie, la recherche des modes de transport le plus adapté possible au patient (brancardage, navette inter site, utilisation des transports en commun, véhicule personnel ...) Ces réflexions concerneront le parcours global du patient, et pas uniquement en inter hospitalier.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé sont parties prenantes, notamment via le volet Transport du CAQES (Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effizienz des Soins), et par le développement en Occitanie de « Mes Remboursements Simplifiés » qui inciteront les patients à ne pas utiliser systématiquement les transports médicalisés et, dans la mesure des possibilités, à emprunter les transports en commun.

Toutes ces mesures devront permettre de réduire fortement l'empreinte carbone liée au transport des patients.



CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

A partir d'avril 2018

MOYENS MIS EN OEUVRE

- Plate-forme de covoiturage : COOVIA
- Logiciel de réservation de voiture (RESALLIER)
- Navettes intersites

FINANCEMENT

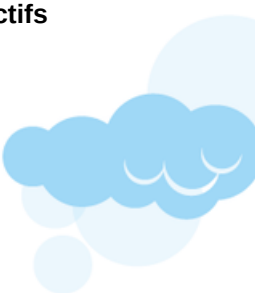
Estimation du coût global

Partenaires financiers

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air **Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée**

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.



INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de professionnels ayant covoituré

- 2018 : 11

Nombre de professionnels ayant utilisé les navettes inter sites

- 2018 : 1508

Nombre de kilomètres parcourus, et nombre de personnes formées au covoiturage

- 2018 : 4221 km par 11 covoitureurs

Nombre de kilomètres évités

- 2018 : 4221

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours



Il était prévu la mise en place d'une nouvelle plate-forme de covoiturage, Klaxit, en septembre 2019.

Les navettes inter-sites ne se font qu'entre les sites de Purpan et Hôtel Dieu.